

## édito

### Notre Communauté, 40 années d'une histoire choisie et partagée

Depuis 1980 et la création du SIVOM du Pays de la Haute Bruche, les communes de notre Vallée se sont fédérées et n'ont cessé de collaborer dans un esprit de solidarité, une optique de mutualisation des moyens et un objectif unique : faire plus et mieux, ensemble. Peu à peu, avec la création du District, en 1991, jusqu'à celle de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche (CcVB) en 2000, notre territoire s'est étendu - notamment en intégrant Urmatt en 2012, pour regrouper aujourd'hui 26 communes - mais surtout n'a cessé d'étoffer ses compétences.

Cette histoire intercommunale, qui aura 40 ans en 2020, n'a pas été imposée. Bien avant que les pouvoirs publics n'incitent les territoires ruraux à se regrouper en Communautés de communes, la solidarité entre les municipalités de la Vallée a été voulue et choisie. Cette antériorité historique et cette volonté partagée ont été et demeurent des atouts majeurs du développement de la Vallée de la Bruche.

Ce développement s'est fait dans l'intérêt commun des communes, petites et grandes, et en concertation. La CcVB est administrée par les élus des municipalités toutes représentées et décisionnaires. Elle leur permet de bénéficier d'infrastructures et de services communs

qu'elles ne pourraient développer seules, mais aussi de soutiens directs pour leurs propres projets, comme c'est le cas avec le fonds de solidarité.

Cette histoire voulue et partagée a connu de grandes avancées historiques, avec la politique paysagère et la mise en place des Associations Foncières Pastorales (AFP), la création du groupement touristique Haute Bruche dès 1987, puis de l'Office de Tourisme de la Vallée de la Bruche, la prise en charge de la gestion de la Clinique Saint-Luc en 1993 ou encore le regroupement des services de la CcVB et de ses partenaires à la Maison de la Vallée à partir de 2003.

Dans ce dossier, nous nous efforçons de donner une image simple et synthétique de ce qu'apporte la CcVB aux communes et aux populations de la Vallée, à travers son fonctionnement, ses compétences, ses actions et ses partenaires.

Bonne lecture...  
et belle fin d'année  
à vous tous !



#### sommaire

dossier : | 1 - 9

#### Notre Communauté

- son territoire, ses compétences et son fonctionnement
- ses actions et grandes réalisations
- ses services et ses partenaires
- une solidarité intercommunautaire indispensable
- une solidarité bien partagée

tourisme | 10 - 11

- Sentiers plaisir 2019
- Mémoire & Patrimoine

économie | 12

PROVAL découverte - salon 2019

aménagement | 13

- Le site de Bénerville
- Très Haut Débit / déploiement de la 2<sup>e</sup> tranche
- Centre aquatique de la Vallée de la Bruche

jeunesse | 14

- Forum de la jeunesse et des associations
- Les scènes sauvages

environnement | 15

- Ferme-auberge de La Perheux
- AFP « Grand Roué Tifarupt »

municipales 2020 | 16

- Mode d'emploi

# La Communauté de communes de la Vallée de la Bruche (CcVB), son territoire, ses compétences et son fonctionnement



## ■ La CcVB et son territoire

- **En chiffres** : Superficie : 303,6 km<sup>2</sup>,  
26 communes,  
21668 habitants,  
11420 logements.

## ■ La CcVB et ses axes de développement

En fonction du diagnostic de territoire, notre Communauté de communes a choisi de se concentrer sur 4 grands axes de développement :

- Conforter une économie locale créatrice d'emplois et développer une stratégie d'accueil,
- Favoriser la cohésion sociale et l'attractivité du territoire par le développement des services,
- Soutenir une politique de gestion de l'espace rural, pour préserver le cadre de vie et un patrimoine de qualité,
- Développer et diversifier l'action touristique pour valoriser l'image de la Vallée.



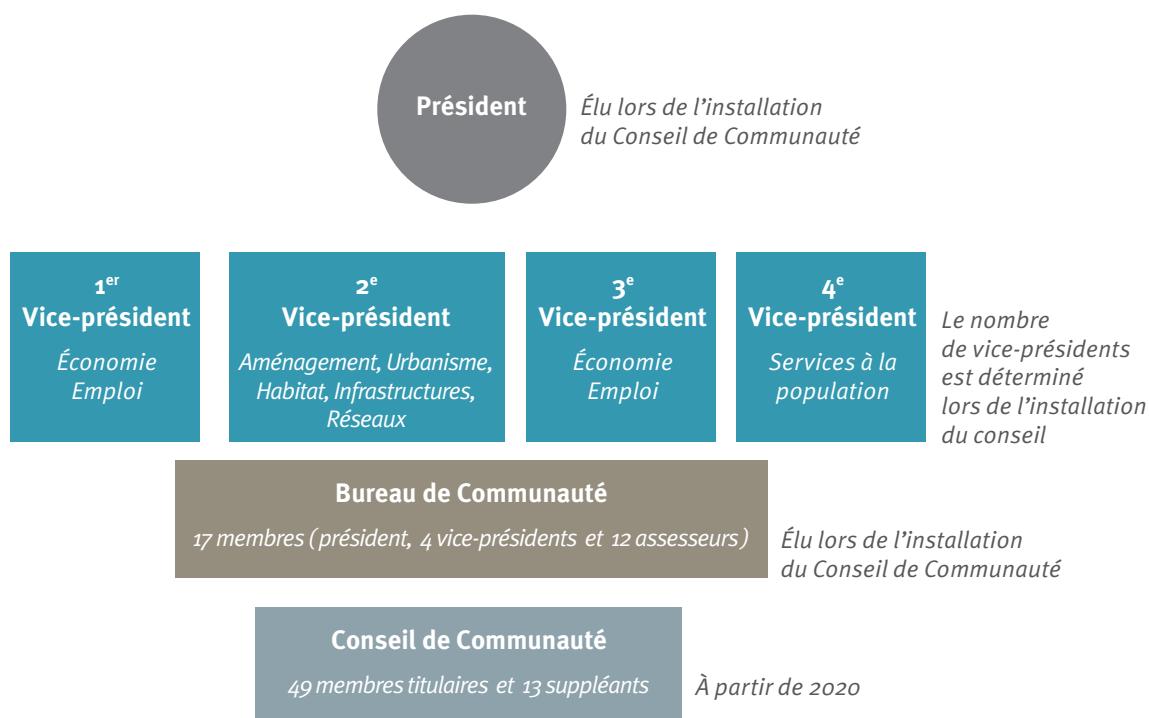
## ■ La CcVB et ses compétences

La CcVB a traduit ses axes de développement en compétences. Au fil du temps, la volonté des communes adhérentes, mais aussi le législateur ont fait évoluer les compétences de la CcVB. Obligatoires ou optionnelles, elles sont aujourd'hui très larges. Parmi les plus importantes, on peut citer :

- L'aménagement de l'espace et du cadre de vie, le développement des AFP, la gestion du Plan Climat Énergie Territorial, des milieux aquatiques et de la protection contre les inondations,
- Le développement de l'économie et de l'emploi, commerce, artisanat, agriculture, tourisme, aides aux créateurs d'entreprise,
- L'action sociale, le logement, le soutien à la petite enfance, aux établissements scolaires et à la vie associative,
- Les équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire,
- La collecte des déchets (Select'om),
- Les Services d'Incendie et de Secours (SDIS).

## ■ La CcVB et sa gouvernance

- La CcVB est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).
- Elle est administrée par un bureau et un conseil communautaire sous la direction d'un président et de 4 vice-présidents.



## ■ L'équipe de la CcVB



**Jean-Sébastien LAUMOND**

Chargé de mission  
Paysage - Environnement



**Eric MUZIOTTI**

Secrétaire général  
Chargé de développement local



**Anne-Catherine OSTERTAG**

Directrice de l'Office de tourisme  
Chargée de développement Tourisme



**Adrien BOILLOT**

Animateur  
NATURA 2000



**Étienne ENETTE**

Coordinateur  
jeunesse



**Estelle MERY**

Conservateur  
du Musée Oberlin



**Anne-Camille PAULI**

Adjointe de direction



**Steve BRIGNON**

Responsable des  
équipements sportifs



**Christiane HILD**

Secrétaire comptable  
Marchés publics



**Clarisse PETIT**

Secrétaire  
Animatrice PROVAL



**Joëlle TOUNOUNTI**

Chargée des ressources  
humaines - Associations  
Foncières Pastorales (AFP)



**Fatma YILDIZ**

Chargée d'accueil - MSAP  
Site internet

Pour en savoir plus : <https://cc.valleedelabruche.fr/>

# La CcVB, ses actions et grandes réalisations...

Au fil des ans, dans le cadre de ses compétences et de ses axes de développement, la CcVB a mené à bien de nombreuses actions et réalisations d'intérêt communautaire, tant pour améliorer l'attractivité du territoire que pour apporter, au quotidien, des services de proximité et de qualité aux populations. Quelques exemples...

## ■ Politique paysagère et amélioration du cadre de vie

Les Associations Foncières Pastorales (AFP) ont été, depuis plus de 30 ans, les instruments majeurs de l'ouverture paysagère, de l'amélioration du cadre de vie et du maintien de l'agriculture dans la Vallée.

- EN CHIFFRES : 21 Associations Foncières Pastorales (AFP) sur 20 communes, 546 ha. sous statut AFP / 1 900 propriétaires / 4 000 parcelles, 62 agriculteurs bénéficiaires de surfaces rénovées.

■ Développement touristique, grâce aux activités de l'Office de Tourisme de la Vallée de la Bruche, le tourisme est devenu l'un des moteurs essentiels de l'attractivité et du développement du territoire.

- EN CHIFFRES : 10 000 lits touristiques pour 22 000 habitants permanents, 1 000 emplois directs et indirects dans le tourisme pour la Vallée de la Bruche, 68 000 000 € de dépenses touristiques par an dans la Vallée de la Bruche.

■ Soutien à l'activité économique et à la création d'emplois, par l'aménagement de zones d'activités (ZAC), l'assistance aux créateurs d'activités, le soutien au commerce et à l'artisanat, à PROVAL ou à Bruche Emploi, la création de Centres d'Aide par le Travail, d'ateliers et fermes-relais...

- EN CHIFFRES : 1 783 établissements, 115 adhérents à PROVAL en 2019, 19 075 heures de mises à disposition par Bruche Emploi en 2018.

■ Services aux populations : l'accueil de la petite enfance, le soutien aux établissements scolaires, aux associations, aux jeunes, aux personnes âgées ou en situation de handicap, les aides pour l'amélioration de l'habitat et l'accès au logement, les transports, la lutte contre la fracture numérique et le déploiement de la fibre optique... ont été parmi les principales priorités de la CcVB dans ce domaine.

On se sent soutenus

Par Lucienne BRUNNER,  
Présidente de la Halte-Garderie Parentale Le P'tiot à La Claquette



La Communauté de communes a beaucoup œuvré pour soutenir la petite enfance dans la Vallée, par ses aides financières, mais aussi ses conseils. C'est un relais pour nous faire connaître auprès des parents. Sans ce soutien, nous ne pourrions faire aboutir nos projets et maintenir nos services qui contribuent aussi à la création d'emplois.

» Maintien de la race vosgienne

» Visite à la ferme



» Entrée de la clinique Saint-Luc à Schirmeck



» Maison de Services à Saâles

» Vue aérienne du site Steinheil



» Musée Oberlin à Waldersbach

## Une proximité très bénéfique



Par **François HUGUET**,

Orthophoniste à la Maison de Services de Saâles

*Il y a aujourd'hui tout un pôle santé regroupant des médecins, kinés, infirmières, dentistes, ostéopathe à Saâles. J'ai été séduit par cette idée, il s'agissait pour moi d'une nouvelle aventure. Je ne regrette pas mon choix. Ce pari d'une proximité de services de santé en milieu rural, engagé par la Communauté de communes, bénéficie aux populations, encourage les professionnels de santé à s'y installer et favorise les relations entre eux. ♡*

### ■ Santé, sports, culture et loisirs :

Dans ces domaines, la CcVB a contribué au financement et assure l'entretien d'importants équipements mis à la disposition des populations, des associations et des établissements scolaires. Parmi les plus importants, on peut citer la clinique Saint-Luc, le Musée Oberlin, le terrain de football de Barembach, le hall des sports de Schirmeck, les salles polyvalentes de Plaine et de La Broque, la Maison de Services de Saâles et, bien sûr, le Centre Nautique.

## Un équipement majeur



Par **Agostinho DOS SANTOS ALVES**,

Président de l'AS Portugais Barembach Bruche

*Projet majeur de notre Communauté de communes, le terrain de foot en gazon synthétique de Barembach permet à nos 3 équipes seniors, l'entente jeunes, les sports études, l'AS Schirmeck la Broque et l'AS Natzviller de jouer par tous les temps. Cependant, étant utilisé plus de 50h par semaine au lieu des 35h prévues, il est victime de son succès. Heureusement, une remise en état est programmée cette année et une réfection complète, espérons-le, dans un proche avenir. ♡*



» L'entrée du nouveau centre nautique « BOISÉO » à La Broque



» Terrain de foot en gazon synthétique à Barembach





1 200 personnes  
accueillies à la MSAP  
en 2019



## 40 ANNÉES D'UNE HISTOIRE CHOISIE ET PARTAGÉE

# La CcVB, ses services et ses partenaires

Afin de déployer ses actions avec efficacité, la CcVB collabore avec de nombreux partenaires, sur son territoire et au-delà.

### LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

#### Une logique d'accueil dans la proximité

Au cœur du centre bourg, au 114, Grand Rue à Schirmeck, la « Maison de Services au Public » et ses partenaires vous accueillent.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la MSAP pourrait obtenir le label « Maison France Services ».



#### ■ Des services dédiés dans de nombreux domaines, soit 27 permanences accessibles au public :

• Développement du territoire et tourisme • Habitat • Services publics de l'État • Famille, solidarité et santé • Aide à l'emploi et prestations • Accès au Droit et à la Justice • Agriculture, Eau et Forêts

#### ■ Le Point Accueil de la MSAP

Véritable « Guichet unique » doté d'un poste informatique en libre accès, le Point Accueil de la MSAP reçoit, accompagne et oriente les visiteurs :

› Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

### FINANCES PUBLIQUES

#### Un nouveau service de proximité

Début 2020, un nouvel accueil fiscal viendra compléter les services de la MSAP pour répondre immédiatement aux questions fiscales les plus simples. Si nécessaire, le service de gestion de SELESTAT apportera une réponse plus complète. L'agent d'accueil de la MSAP proposera des rendez-vous, téléphoniques, en visio-conférence ou lors des permanences assurées par un agent de la DGFIP. Enfin, les usagers pourront payer leurs impôts en espèces jusqu'à 300 euros et, au-delà, par carte bancaire chez les buralistes agréés.

› Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis du mois de 9h à 12h, sur RDV : au 03 88 97 86 20

#### ■ Deux nouvelles permanences :

### LOGEMENT

#### La SIBAR, au cœur du territoire



Par **Freddy ZIMMERNANN**,

Responsable du Service Accueil et Relations Clientèle à la SIBAR

Constructeur et bailleur social, la SIBAR gère environ 7 000 logements sur le Bas-Rhin. La permanence mise en place à la MSAP nous permet d'être plus proches des habitants, mais aussi des élus, et davantage à l'écoute de leurs besoins. Lors de ces permanences, avec ou sans rendez-vous, nous recevons nos locataires, mais également les demandeurs. 🗨️

› Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis du mois, de 8h à 12h et de 14h à 17h. Tél. : 03 88 65 81 90



### ACCÈS AU DROIT

#### Des consultations juridiques gratuites dans tous les domaines



Par **Jean-François VOGLER**,

Directeur réserviste, TGI de Strasbourg

La permanence se déroulera sous forme de consultations juridiques gratuites assurées par des avocats. Toutes les questions juridiques peuvent être abordées, familiales et patrimoniales, mariage, divorce, succession, dépendance, mais aussi pénales, affaires sociales, questions liées à l'emploi, conflit du travail, licenciement... jusqu'aux relations avec l'administration et au droit commercial. La permanence se tiendra à la MSAP de Schirmeck, à compter de janvier 2020. 🗨️

› Le 2<sup>e</sup> jeudi du mois de 18h à 20h. Bureau Mission locale (rez-de-chaussée) de la Maison de la Vallée à Schirmeck - Sur RDV au 03 88 97 86 20



# Toute une synergie pour le développement du territoire

La CcVB collabore aussi avec de nombreux acteurs territoriaux. Chacun dans son domaine contribue à l'attractivité et au développement de notre Vallée. Quelques exemples et témoignages...



» Salon PROVAL découvertes 2019 - La Broque



## ■ Promotion du territoire, de son cadre de vie, de son patrimoine naturel et historique :

Les actions conjuguées de la CcVB, des Associations Foncières Pastorales (AFP), de l'Office de Tourisme de la Vallée de la Bruche et de l'ADAR de la Montagne ont beaucoup contribué à valoriser l'image de notre vallée, la qualité de son paysage, de ses structures d'accueil, de ses lieux de mémoire et produits de son terroir.

### ASSOCIATIONS FONCIÈRES PASTORALES

#### Un appui plus que précieux !

Par François WOOCK,  
Président de l'AFP « Le Pekli » à Natzwiller

Les AFP, comme la nôtre créée en 2015, ont contribué à améliorer le cadre de vie de la Vallée et à y maintenir l'agriculture. Cependant, convaincre et mobiliser de nombreux propriétaires et acteurs pour réouvrir le paysage sur 15ha est un exercice complexe. Sans l'appui de la CcVB et l'expérience de son chargé de mission, nous n'y serions pas parvenus. Aujourd'hui, le résultat est là : les terrains sont entretenus par un agriculteur et par de nombreux bénévoles motivés, le village a retrouvé vues et lumière. 🍷🍷

### ADAR DE LA MONTAGNE

#### Un partenariat profitable pour tous !

Par Stéphane DAVID,  
Responsable Équipe Montagne  
à la Chambre d'Agriculture d'Alsace

La Chambre d'Agriculture d'Alsace est un partenaire historique de la CcVB. Un partenariat renforcé par un deuxième conseiller qui accompagne l'Association des Producteurs fermiers de montagne, pour développer les circuits courts, comme c'est le cas avec le Drive Fermier à Schirmeck ou le magasin « Pré d'ici » à Wisches... Mais aussi communiquer - site internet, plaquettes de promotion, organisation de la Fête de la Montagne... - afin d'y sensibiliser le grand public. Ce partenariat renforcé permet, en outre, d'augmenter la capacité de l'ADAR de la Montagne à maintenir un lien de proximité et répondre plus efficacement aux sollicitations des agriculteurs et producteurs du territoire, au profit de tous les habitants. 🍷🍷

## ■ Accueil de la Petite Enfance

Pour les familles, l'attractivité d'un territoire rural comme le nôtre dépend beaucoup des capacités d'accueil de la Petite Enfance. La CcVB est donc très attachée à soutenir le Relais Assistants Maternels, les multi-accueils de la Case à Toto à Lutzelhouse, du P'tiot à la Claquette, des P'tits Bouts de Chou à Urmatt et de la Gaminerie à Saulxures.

## ■ Économie, commerce, artisanat, insertion et emploi

PROVAL, l'association de commerçants, artisans et métiers de services de la Vallée, la Mission Locale ou Bruche Emploi sont des partenaires historiques de la CcVB : ils contribuent largement à la vitalité de notre Vallée en termes de liens sociaux et de services de proximité.

### MISSION LOCALLE

#### Permettre aux jeunes de se mettre en chemin

Par Daniel NAVARRO,  
Conseiller en insertion

Cela fait 30 ans que la Mission Locale est présente sur le territoire de la Vallée, avec le soutien constant de la CcVB. Un long et fructueux partenariat, en collaboration avec d'autres acteurs, assistantes sociales, Bruche Emploi, Info Habitat, Point Accueil de la MSAP et autres acteurs qui œuvrent sur le territoire à l'écoute des populations et plus particulièrement des jeunes. Notre vocation est de les aider à lever les freins à l'insertion, à l'emploi, au logement... Afin de leur permettre de se mettre en chemin. 🍷🍷

» Permanence le mardi ap.midi de 14h30 à 17h. Hors de ce créneau vous devez prendre RDV au 03 88 38 31 01

## ■ Culture, loisirs, mémoire

La Vallée de la Bruche est un territoire de mémoire et de traditions. Le Musée Oberlin, le Mémorial ou le Struthof en sont les lieux phares. Cependant la CcVB se préoccupe aussi de culture et de loisirs au présent, en partenariat avec de nombreuses associations et organisations comme la Fédération Départementale des MJC.

# Une solidarité intercommunautaire indispensable

La CcVB collabore depuis longtemps avec les Communautés de communes voisines. Progressivement, ces relations se sont institutionnalisées, notamment au sein du Pays Bruche Mossig Piémont puis dans le cadre du Syndicat Mixte du SCoT de la Bruche élargi à la Mossig. Aujourd'hui, cette collaboration s'est encore renforcée avec la création du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Bruche Mossig.

Le PETR est une instance de collaboration entre trois Communauté de communes : Vallée de la Bruche, Molsheim-Mutzig et Mossig Vignoble. Elle se substitue à l'ancien Syndicat Mixte du SCoT Bruche Mossig et se donne de nouvelles ambitions de développement durable.

Plus efficaces  
et plus ambitieux  
ensemble

Par Michèle HEUSSNER,  
Directrice du PETR Bruche Mossig

La création du PETR relève d'une volonté de l'État de voir se créer des collaborations territoriales infra-départementales. Pour chaque projet, l'efficacité suppose en effet de travailler à la bonne échelle. Le PETR obéit à la même logique qui a conduit les communes à se regrouper au sein de l'association du Pays Bruche Mossig Piémont : faire ensemble ce que l'on ne peut faire séparément. La collaboration Bruche Mossig a été fructueuse, avec notamment l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), le déploiement des programmes LEADER, l'accompagnement de créateurs d'activités ou l'appui à la transition énergétique. Administré par un Comité Syndical composé des élus des trois Communautés de communes, le PETR a pour vocation de mettre en œuvre un projet commun dans les domaines économique, écologique, culturel et social. Il reprend les actifs du Pays et du syndicat mixte ; ainsi il porte le SCOT, gère et anime la pépinière Tremplin Entreprises, dispose d'un Espace Information Énergie (EIE) et élabore le Plan Climat Énergie sur son territoire. ♡♡



Au-delà de son territoire, la CcVB collabore également avec d'autres organismes, comme le Select'om, le syndicat mixte du Mémorial Alsace Moselle, l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP), l'Établissement Public Foncier d'Alsace, l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise (ADEUS) ou le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA).

## Réduire l'impact environnemental de nos déchets

Par Laetitia BECK,  
Directrice générale des services du Select'om



Créé en 1960, le Select'om exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés pour ses adhérents (102 104 hab. en 2019). Sur le territoire de la Vallée de la Bruche, le Select'om collecte les ordures ménagères en porte à porte, exploite 3 déchèteries et assure le vidage des conteneurs situés dans les communes, avec en ligne de mire l'objectif permanent de réduire l'impact environnemental de la gestion de nos déchets tout en rendant un service de qualité. Des animations sont également réalisées dans les écoles afin de faciliter l'apprentissage du geste de tri dès le plus jeune âge. La réussite de nos ambitions passe par une collaboration active entre toutes les collectivités du territoire ! ♡♡

## Une question d'efficacité et de cohérence

Par Franck HUFSCHEMME,  
Directeur de la Gestion Durable des bassins-versants du SDEA



Administré par les élus, le SDEA est un syndicat mixte qui a pour vocation historique d'assurer le suivi technique et administratif de la distribution d'eau potable et de l'assainissement. Notre équipe de quelque 700 personnes, ingénieurs et techniciens, accompagne 400 communes pour l'eau potable et 500 pour l'assainissement en Alsace. Le SDEA intervient également pour la gestion des bassins-versants dans le cadre de la compétence GEMAPI, pour l'équivalent de 640 communes, afin de concilier les différents usages des milieux aquatiques, restaurer les cours d'eau et prévenir les risques d'inondations. 24 communautés de communes nous ont fait confiance, dont la CcVB depuis le printemps 2019. Comme pour l'eau potable et l'assainissement, c'est une question d'efficacité par mutualisation des moyens. La gestion d'un bassin-versant suppose en effet des expertises et une ingénierie technique pointues. C'est aussi une question de cohérence, si l'on songe que, souvent, plusieurs communautés de communes sont situées sur un même bassin-versant. ♡♡





» Abri de marcheurs à Belmont



» Réhabilitation BBC de la Mairie à Bourg-Bruche



» Salle des fêtes à Grandfontaine



» Salle de sport à Wisches



» Rénovation du logement communal à Waldersbach



» Construction de la Maison de la Musique à Lutzelhouse

## AIDES AUX COMMUNES

# Une solidarité bien partagée

Si le principe d'une Communauté de communes est de mutualiser les compétences et les moyens pour être plus efficaces ensemble et nourrir de grands projets, cette dynamique est également redistributive et joue en faveur des projets communaux. Illustrations, notamment, avec le fonds de solidarité...

La Communauté de communes, ses chargés de mission et ses partenaires apportent une aide constante aux communes en termes de conseil, d'ingénierie technique et administrative ou encore de soutien auprès des services de l'État, de la Région ou du Département. Par ailleurs, les subventions, investissements, travaux et équipements intercommunaux bénéficient aussi aux communes sur lesquelles ils sont engagés. C'est le cas dans de nombreux domaines : santé, culture et loisirs, sports, petite enfance ou aide à l'insertion et à l'emploi. Enfin, le fonds de solidarité, dont la deuxième tranche est engagée, a permis et permettra aux communes de financer leurs propres projets.

### ■ Le fonds de solidarité en quelques chiffres et exemples...

#### » Fonds de solidarité - bilan 2008/2014

- Montant engagé : 1 950 000 € - 75 000 € /commune
- 55 projets financés, 8 853 513 € de travaux ou acquisitions générés, dont 45% supportés par les communes

#### » Fonds de solidarité 2016/2020

- Montant engagé : 1 300 000 € sur 5 ans - 50 000 € /commune
- Les communes de + de 1 000 habitants peuvent financer trois projets, les autres cinq
- La commune doit financer au moins 20% du projet sur ses ressources propres



» Réalisation d'une aire de tri à Solbach



» Aménagement de la Maison d'Assistants Maternelles à Schirmeck



» Réalisation d'une aire de jeux à Saulxures



» Acquisition - bâtiment Crédit Mutuel à Urmatt

# Une saison 2019 d'exception !

Depuis 30 ans, les Sentiers Plaisir ne cessent de drainer un public toujours plus nombreux sur les sentiers de découverte de la Vallée de la Bruche. Et cette saison 2019 vient encore de confirmer la progression de cette valeur sûre, tant en affluence et nouveautés qu'en notoriété, avec une couverture presse et TV exceptionnelle. Grands moments, en images et témoignages...

■ **Fête des 30 ans** - Sous un soleil radieux, le 23 juin, quelque 500 personnes avaient pris le départ d'un des 14 itinéraires pour converger vers le pique-nique géant et les animations organisés au col de la Perheux.

■ **42 guides animateurs bénévoles à l'honneur** - Les guides bénévoles des Sentiers ont été fort justement honorés à l'occasion de cet anniversaire. Les pionniers qui ont initié cette démarche et les plus jeunes auxquels ils passent le témoin. Tous généreux et passionnés, pour cultiver ensemble l'essence des Sentiers Plaisir. Autoportrait d'un des plus anciens d'entre eux ...

## La tête dans les nuages, les yeux dans les étoiles !

*Cela fait... très, très longtemps que j'ai levé la tête vers les choses du ciel. Météorologue et astronome amateur, je suis membre du groupe Alsace de la société astronomique de France depuis 1965. Au tout début des Sentiers, en 1989, j'étais déjà présent pour partager cette passion... Mon approche est traditionnelle, des instruments, bien sûr, mais surtout l'apprentissage du regard, direct : le ciel se lit dans ses alignements d'étoiles, comme l'ont fait nos ancêtres depuis la nuit des temps, pour s'orienter, mais aussi pour rêver le monde... Nous en avons encore bien besoin !*

■ **94 sorties, 40 thématiques** - En 30 ans, de 1989 à 2019, les Sentiers Plaisir sont passés de 20 à 94 sorties thématiques qui ont séduit 1 850 personnes cette saison. Mention spéciale pour une première : « Le lever du jour au sommet du Donon » pour fêter le solstice d'été.

■ **Le succès était aux RDV !** - Les Rendez-Vous in situ avec des professionnels ou sur des lieux phares du patrimoine de la Vallée sont également très prisés : plus de 850 personnes se sont rendues à la ferme, à l'atelier du relieur ou encore, nouveautés, à la synagogue de Schirmeck ou chez le scieur SIAT-BRAUN à Urmatt.

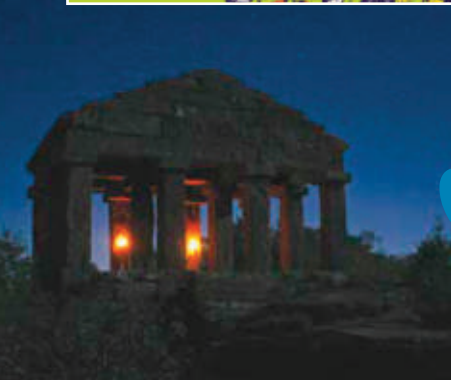
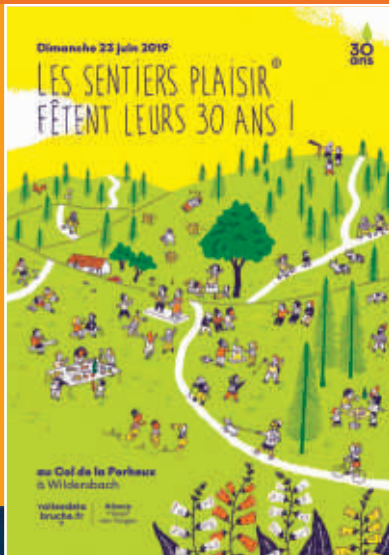
## Acteurs de l'économie, mais aussi du développement durable du territoire !

*C'est avec enthousiasme que nous avons accepté d'inscrire, les 29 juin et 14 septembre derniers, la visite de nos installations au programme des RDV des Sentiers Plaisir : « Chez le scieur ». Même si nous figurons parmi les 25 plus grands scieurs européens, nous n'en sommes pas moins acteurs de l'économie et de l'emploi du territoire et soucieux de son développement durable. En témoignent notre production de pellets (120 000 t/an) et notre unité de co-génération qui injecte dans le réseau électrique l'équivalent de la consommation de 12 000 foyers.*



## La Vallée s'affiche dans le monde entier !

Pour le jeu-concours des « Cabas aventuriers » de la Vallée de la Bruche, des photos nous sont revenues des 4 coins du monde : Vatican, Muraille de Chine, lac Baïkal ou mer Rouge... Un succès qui dépasse les espérances.



Par Henri HIERHOLZ  
Guide des Sentiers Plaisir  
de la Vallée de la Bruche



Par Michel SIAT  
Scierie SIAT



# La Vallée enrichit sa mémoire

Jusqu'au dévoilement de la stèle qui le matérialise désormais, il ne subsistait pratiquement rien de l'ancien camp dit de « Schirmeck-Vorbrück », pourtant de sinistre mémoire. C'est donc avec beaucoup d'émotion, ce dimanche 13 octobre à La Broque, qu'un public recueilli et de nombreuses personnalités ont assisté à son inauguration.

La Vallée enrichit ainsi son patrimoine mémoriel, en rendant justice aux victimes et à leurs familles.

C'est à l'initiative de la commune de La Broque et sous l'impulsion de Jean-Laurent Vonau, d'Alphonse Trœstler et de Mireille Hincker du Souvenir Français, avec le soutien du programme européen LEADER, du Conseil Départemental du Bas-Rhin et de l'OTVB que cette stèle mémorielle a pu être érigée. Elle honore la mémoire de 15 000 femmes et hommes qui y ont subi brimades, humiliations, violences, parfois jusqu'à la mort.

Lors de l'inauguration, l'émotion était grande de voir d'anciennes victimes et leurs familles venir s'incliner devant ce qui matérialise enfin les souffrances endurées.

La mise en place de cette stèle - œuvre de l'architecte Claude Goepp - a été l'élément déclencheur de la création d'un nouveau parcours mémoriel matérialisé par une brochure, « De la mémoire à l'Histoire », qui permet de visiter 10 lieux chargés d'histoire.



» Les collégiens de l'établissement Frison-Roche



## 👉 Nous ne devons jamais baisser la garde !

Jean-Laurent VONAU, auteur de l'ouvrage le « Sicherungslager Vorbrück-Schirmeck » et membre du comité de pilotage pour la conception de la stèle, et qui a donné une conférence lors de l'inauguration, résume ici son sentiment.

*D'abord, il faut souligner qu'avec ce nouveau lieu de mémoire, la Vallée de la Bruche est, plus encore, dépositaire d'une part importante de l'histoire, parfois douloureuse, de l'Alsace-Moselle. Ensuite, ce camp, bien qu'ayant disparu matériellement, ne saurait être effacé des mémoires, particulièrement celles des jeunes générations. En la matière, nous ne devons, en effet, jamais baisser la garde. C'est pourquoi j'ai fait ce travail de compilation d'archives et de témoignages. Il serait vain de vouloir comparer les souffrances. Cependant, à côté du Struthof ou du Mémorial, cet ancien camp méritait d'être matérialisé, car il a également incarné la peur et l'horreur, particulièrement pour beaucoup d'Alsaciens et de Mosellans.* 👉

## Deux nouveaux guides... sur les chemins de la Mémoire

### » Le Sentier des passeurs

Sur les traces de ceux qui ont aidé réfugiés et fugitifs à échapper au pire... Un parcours du souvenir, mais aussi une jolie balade sur les crêtes et versants entre Alsace et Lorraine, ponctuée d'œuvres d'art contemporain.

### » De la Mémoire à l'Histoire

Un itinéraire historique en 10 stations, au fil des rues de Schirmeck-La Broque et au-delà, en passant par le Mémorial, la Stèle de l'ancien camp de Schirmeck-Vorbrück, la synagogue et autres lieux emblématiques du patrimoine historique de la Vallée.

# Dynamisme et conviction

Avec plus de 4 200 visiteurs et 65 exposants, PROVAL Découvertes - qui se tenait les 27, 28 et 29 septembre derniers à la salle polyvalente à La Broque - confirme son dynamisme et emporte la conviction. Devenu un rendez-vous majeur, ce salon a su proposer des nouveautés à chaque édition, comme ce fut le cas encore cette année. Petit tour d'horizon en photos, temps forts et entretien avec le président de l'association.



## Je suis fier de ce salon qui se pérennise

Par Bruno COLIN,  
Président de PROVAL



*Si notre salon se pérennise et emporte la conviction du public et des exposants, c'est bien évidemment qu'il n'est pas seulement un événement de curiosité, mais un miroir très apprécié des talents et savoir-faire de notre Vallée. Et, plus concrètement, l'occasion de les valoriser, dans une logique de proximité. Nos commerçants, artisans, métiers de services, producteurs locaux et métiers de bouche ont bien compris l'intérêt de cette vitrine et y sont fidèles, alors que de nouveaux exposants nous rejoignent. Nous nous efforçons aussi de nous renouveler, en proposant à chaque édition de l'inédit en termes d'organisation et d'animations.*

*Je suis un président heureux et fier car, au-delà de la longévité de notre association, ce salon donne vraiment une image très dynamique de la Vallée. Maintenant, il nous reste toujours à travailler pour parfaire nos actions au quotidien, au service des adhérents et de la population. Particulièrement avec la Carte Privilège qui mérite d'être mieux connue et promue. Car nous sommes convaincus qu'elle est un levier important de développement de l'offre de proximité. En 2020, nous allons d'ailleurs la doter de nouveaux privilèges.*

■ **7 espaces, 7 ambiances** - Le salon PROVAL, c'est d'abord une organisation spatiale : en extérieur pour les matériels de levage, les charpentiers ou les couvreurs; espace beauté et bien-être, zen et feutré; artisanat d'art; ambiance marché couvert et guinguette pour les produits locaux; artisanat et services dont un pôle habitat et un espace récréatif pour petits et grands.

■ **Soirée PROVAL** - La soirée qui a rassemblé 70 professionnels adhérents de PROVAL, fut un riche moment d'échanges et de convivialité.

■ **Les exposants se regroupent** - Les professionnels, comme ceux des métiers du bâtiment et de l'énergie, ont bien compris l'intérêt de se regrouper, dans une logique de complémentarité.

■ **De « jeunes pousses » émergent** - De jeunes entreprises apparaissent régulièrement au salon. Tels « les Jardins Renoués », producteurs de légumes bio qui ont profité de l'événement pour présenter leurs actions, favoriser les circuits courts, proposer des produits locaux aux cantines ou aux grandes surfaces locales.

# Trois grands projets en voie de réalisation

La politique de la CcVB s'est toujours caractérisée par une vision à long terme, particulièrement s'agissant de l'aménagement du territoire. Au regard de l'importance des investissements et des partenariats à nouer, l'aboutissement de certains projets peut prendre des années. C'est donc avec une grande satisfaction que notre Vallée devrait voir se nouer ou s'achever trois projets des plus attendus...

## BÉNAVILLE

### Un partenariat qui prend forme

Depuis un peu plus d'un an, la CcVB travaille à la mise en œuvre d'une ferme d'insertion sur le site de Bénerville, en partenariat avec Emmaüs.

### Dans l'esprit de l'abbé Pierre et du pasteur Oberlin

Par **Thierry KUHN**,  
Directeur d'Emmaüs Mundo'



Ce projet est une grande motivation pour notre association. D'abord parce qu'il s'inscrit dans une vallée encore marquée par l'esprit du pasteur Oberlin dont l'humanisme pratique est très proche de celui de l'abbé Pierre : œuvrer auprès des plus démunis en leur donnant les moyens de se relever et de s'élever par eux-mêmes. Ensuite, parce que ce site, avec ses bâtiments sur 12 ha, se prête très bien à notre projet de ferme d'insertion. Nous souhaitons y développer une activité « Agro-Éco », avec maraîchage, culture de plantes aromatiques et médicinales, élevage de chèvres, ruches, voire fabrique de savons... Nous allons également développer des « emplois aidants » pour répondre à des besoins sociaux, solidaires et environnementaux des habitants de la vallée. Cela nous permettra d'offrir hébergement et/ou insertion à des personnes exclues de l'emploi, avec un accompagnement et une formation pendant deux ans. Nous construisons ce projet en partenariat avec la DIRECCTE, le Département du Bas-Rhin et la CcVB. Afin de répondre pleinement aux besoins, élus, agriculteurs, acteurs associatifs et de l'emploi du territoire sont étroitement associés.

Nous comptons nous appuyer aussi sur toutes les bonnes volontés et j'en profite pour lancer un appel à tous ceux qui souhaiteraient travailler bénévolement à nos côtés. 🍷🍷

Contact : [emplois.aidants@emmaus-mundo.com](mailto:emplois.aidants@emmaus-mundo.com)

## CENTRE AQUATIQUE DE LA VALLÉE DE LA BRUCHE

### « BOISÉO », ouverture en vue !

Il se sera écoulé près de 11 années depuis la décision du Conseil de Communauté, réuni le 16 novembre 2009, d'acter une étude de programmation pour cette réalisation tant attendue : «BOISÉO» ouvrira ses portes au printemps 2020.



## aménagement



» Le site de Bénerville

## TRÈS HAUT DÉBIT (THD)

### La 2<sup>e</sup> tranche finalisée à l'horizon 2021

Le déploiement du THD sur les 17 communes relevant de la tranche ferme du réseau régional ROSACE est maintenant réalisé. Pour les communes de la tranche conditionnelle, à savoir Barembach, La Broque, Lutzelhouse, Muhlbach-sur-Bruche, Rothau, Russ, Schirmeck, Urmatt et Wisches, le déploiement, assuré par SFR, sera finalisé en 2021.

### 100 % du territoire raccordable... en toute liberté pour l'utilisateur

Par **Claudio GLIGORA**  
Chargé des Relations Régionales  
Grand Est / SFR Ftth



La convention étant maintenant signée avec la CcVB et validée par l'autorité, nous allons pouvoir concrétiser le déploiement sur les communes concernées par la tranche conditionnelle. Celle-ci étant financée par SFR, c'est une grosse économie pour la collectivité.

Au 31 décembre 2021, 100 % du territoire sera raccordable soit, pour cette tranche, 7522 prises en limite de propriété des locaux. Les usagers seront libres d'opter ou non pour la fibre et garderont le choix de leur opérateur commercial. La première ville à être desservie sera Schirmeck, en principe au 1<sup>er</sup> semestre 2020. 🍷🍷



● Tranche conditionnelle  
● Tranche ferme



# Belles rencontres

Les vendredi 20 et samedi 21 septembre, la salle polyvalente de La Broque accueillait cette première édition d'un forum destiné à rapprocher les jeunes et les associations du territoire. Le Conseil Départemental du Bas-Rhin, la Fédération des MJC d'Alsace, les collèges Frison-Roche et de la Cité Scolaire Haute Bruche, ainsi que 23 associations s'étaient organisées pour leur proposer le panel très complet des services et animations qui leur sont dédiés dans la Vallée.

Étienne ENETTE, chargé de mission et coordinateur Jeunesse à la CcVB, tire ici pour nous les leçons de cette manifestation.

*La Vallée - D'où vient l'idée d'organiser ce Forum ?*

*Étienne Enette - Il prend le relais d'un forum associatif préexistant, mais avec une orientation jeunesse clairement affichée... Même s'il s'adresse aussi aux « moins jeunes », à commencer par les associations et les professionnels qui vont à leur rencontre.*

*La Vallée - Quel était l'objectif principal recherché ?*

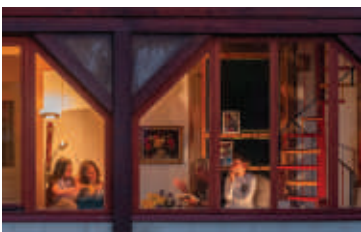
*É. Enette - Regrouper ainsi, autour d'expositions et d'animations, l'ensemble des structures du territoire qui s'adressent aux jeunes permet à ceux-ci, l'espace de deux jours, en un même lieu, d'avoir une vision très complète des prestations qui leur sont destinées. Et c'est, pour les acteurs, l'occasion de se faire mieux connaître de leurs publics.*

*La Vallée - Quels ont été les thèmes et les temps forts de cette première édition ?*

*É. Enette - C'était très large... Il fut question de prévention, bien entendu, face à l'alcool, le tabac, aux drogues, l'alimentation ou la sexualité. Cependant, le service civique, les gestes de premier secours ou l'orientation professionnelle étaient également à l'ordre du jour. Ainsi que des espaces d'information et de dialogue sur les lieux d'exposition, des animations, avec un DJ, un jeu-concours, et en clôture un concert gratuit.*

*La Vallée - Quelles leçons tirez-vous en termes de fréquentation et d'impact ?*

*É. Enette - Pour une première, c'est encourageant. Débuter la manifestation le vendredi nous a permis, avec les collègues, d'organiser l'accueil de 900 élèves. Ce n'est pas rien. Le lendemain, nous avons compté environ 300 visiteurs, grand public, bénévoles et professionnels des problématiques jeunesse. Maintenant, il nous faut encore en tirer toutes les leçons, notamment auprès des exposants et des associations. D'ores et déjà, on peut dire que la formule est bonne. Et cela va m'aider à poursuivre ma mission au quotidien... En attendant la prochaine édition !*



## Une première très réussie

Du 28 juin au 7 juillet 2019, les six spectacles et onze représentations de ce festival de théâtre ont enchanté plus de 600 spectateurs et 60 élèves en Éducation Artistique et Culturelle. Mis sur pied par la compagnie « Notre cairn » de Strasbourg, cet événement, soutenu par la DRAC, la Région, le Département et la CcVB, entendait démontrer que l'on pouvait faire du théâtre hors des salles dédiées à cette pratique. De Grandfontaine à Wildersbach, en passant par Waldersbach, Rothau et Saulxures, cette première édition a prouvé que la formule avait un bel avenir.

# Une belle et chaleureuse transition

En 1999, dans le cadre de sa politique paysagère, la commune de Wildersbach a acquis cette ancienne ferme. La CcVB a procédé à son équipement en plusieurs phases pour en faire une ferme-auberge. Mission confiée à Nicole et Wolfgang Hoeffgen qui ont su en faire un site de production et d'accueil apprécié. Veuve depuis 2015, Nicole prend sa retraite et passe le relais à la famille Botter, Violette et ses frères, Per-Loup et Léon, sur ce site au potentiel agronomique et touristique indéniable.



» Le site de La Perheux

## Un magnifique outil de production !

Par **Nicole HOFFGEN** et **Violette BOTTER**  
Ferme-auberge de La Perheux

*Nicole : « Tout d'abord, je tiens à remercier ma fille, mon gendre et mon fils qui m'ont aidée à tenir cette exploitation jusqu'au bout. Ensuite, je suis heureuse de transmettre ce magnifique outil de production, mis à disposition par la CcVB, à la famille Botter. Je les ai vus à l'œuvre le temps de la passation et je sais qu'ils sauront en tirer le meilleur parti. Pour moi, ce n'est pas une fin, mais un nouveau départ. Merci à la Vallée de la Bruche ! »*

*Violette : « Enfants de paysans de montagne, mes frères et moi-même, savons ce que nous devons à la terre et avons les compétences : Per-Loup côté troupeaux, Léon côté cuisine et moi à l'auberge et à la gestion. Personnellement, j'ai fait diverses expériences, beaucoup voyagé, mais je reviens toujours à cet héritage. Et puis, ce site est magique ! Nous allons assurer la suite et, quand le programme de rénovation actuellement à l'étude sera achevé, nous pourrons développer de nouveaux projets. »*

Les bâtiments d'exploitation, les locaux de transformation et la ferme-auberge ont été construits, restructurés et rénovés par la CcVB avec la participation de l'Union européenne, de l'État, du Département et de la Région. La CcVB souhaite aujourd'hui, suite à l'acquisition de la maison d'habitation, conforter les logements, étoffer les capacités d'hébergement et de restauration, tout en préservant la dimension humaine de cette ferme-relais en accord avec la municipalité de Wildersbach.

## environnement

» Le passage de relais entre deux familles



## AFP « GRAND ROUÉ TIFARUPT » - SAULXURES ET BOURG-BRUCHE

### Une politique paysagère pionnière

Depuis plus de 30 ans, « l'ouverture paysagère en fond de vallée » a été le moteur d'une reconquête pionnière en faveur du cadre de vie, de l'environnement et de l'agriculture. Cette nouvelle AFP en constitue l'ultime maillon sur l'axe de la Bruche entre Saâles et Schirmeck.

Sur les 21 AFP créées, 7 l'ont été sur l'axe Schirmeck, jusqu'à Saâles, le long du cours d'eau, de la départementale et de la voie de chemin de fer qui traversent notre Vallée. Redonner vie et lumière à nos villages, reconquérir la biodiversité et transmettre des prairies de qualité à nos agriculteurs, tels sont les principaux objectifs de cette politique paysagère pionnière dont cette AFP « Grand Roué Tifarupt » constitue un maillon essentiel.

Par **Thierry BERNARD**,

Président de l'AFP du Grand Roué Tifarupt

« J'avais l'envie de retrouver quelque chose du paysage d'antan, celui de ma grand-mère dont j'ai hérité d'une parcelle de cette AFP. »

Par **Isabelle DECOMBE**,

Exploitante agricole

« En plus de beaux paysages retrouvés, grâce à cette AFP, j'ai déjà pu récupérer deux hectares et demi précieux pour mes 150 brebis et 15 vaches. »

Par **Jean-Charles DOR**,  
Climax, bureau d'Études

« Nous travaillons sur l'amélioration des milieux aquatiques et terrestres, donc de la trame verte et bleue. L'axe de la Bruche ainsi réouvert est un corridor majeur de connexion et de préservation de la biodiversité. »

» Le troupeau d'Isabelle Decombe



» Mare préservée en fond de vallée



# Élection des conseillers communautaires

## ... mode d'emploi

Votre Communauté de communes de la Vallée de la Bruche est administrée par un conseil communautaire composé de conseillers-délégués qui représentent votre commune. Ils sont élus à l'occasion des municipales ; les prochaines qui auront lieu en mars 2020. Quelques informations essentielles à retenir pour bien comprendre.

### Comment sont élus les conseillers communautaires ?

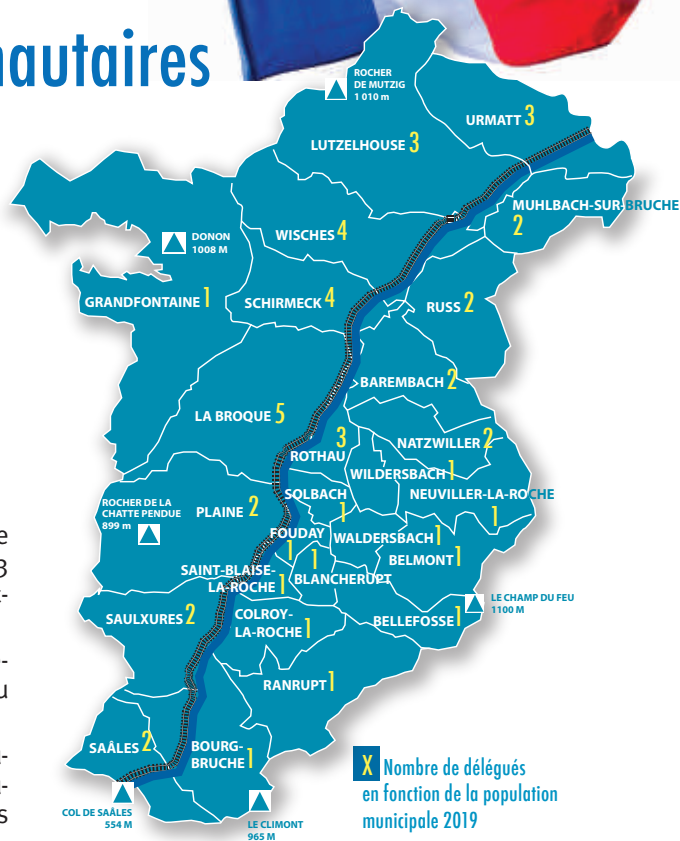
À compter de l'élection de 2020, le conseil communautaire de la Vallée de la Bruche sera composé de 49 conseillers et 13 suppléants (pour les 13 communes n'ayant qu'un délégué) répartis sur les 26 communes en fonction de leur nombre d'habitants (voir carte ci-contre).

Les communes de moins de 1000 habitants ont un ou deux conseillers désignés parmi les conseillers municipaux élus en suivant l'ordre du tableau (maires, adjoints puis conseillers municipaux).

Pour les communes de plus de 1000 habitants, les conseillers communautaires sont élus au suffrage direct, en même temps que les conseillers municipaux. Sur un seul et même bulletin doivent figurer la liste des candidats au conseil municipal et celle des candidats au conseil communautaire.

### Quel est le rôle des conseillers au sein des instances communautaires ?

Le conseil communautaire est l'organe délibérant de la Communauté de communes et chaque conseiller y siège avec la même voix (droit de vote). Le conseil élit son président, ses vice-présidents, ainsi que les 17 membres du bureau (dont le président et les vice-présidents). Le conseil communautaire se réunit en principe le 3<sup>e</sup> lundi du mois et délibère. Le bureau se réunit le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois, prépare l'ordre du jour du conseil communautaire et vote des délibérations sur délégation expresse du conseil.



**DATES À RETENIR**

Les élections municipales auront lieu le dimanche 15 mars 2020 (1<sup>er</sup> tour) et le dimanche 22 mars 2020 (2<sup>e</sup> tour).

Pour voter, vous devez en principe être inscrit sur les listes électorales avant le 7 février 2020.

**LES POÈLES À TRICOTER**  
250 ANS

# Rêver l'éducation

MUSÉE J. F. OBERLIN • 23 NOVEMBRE 2019 → 29 JUIN 2020

J.F. Oberlin crée l'événement pédagogique de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et initie un véritable courant d'idées. Ses premières petites écoles, les poêles à tricoter, ne sont pas uniquement les lieux où l'on fait connaître des savoirs mais également et surtout les lieux « du faire comprendre ». Il s'agit de développer des intelligences et non de les asservir.

**Ces écoles du passé sont-elles dépassées ?**

**Jeu de l'amitié noble et franche**

J.F. Oberlin invite ses proches et ses pensionnaires à noter sur des petits papiers les émotions qu'il leur inspire. Ce jeu devait sans doute se dérouler dans une ambiance bienveillante, chacun pouvant exprimer ses déceptions ou ses regrets en tout anonymat.

**AU MUSÉE OBERLIN**  
Tricotage d'idées  
autour de  
l'art d'éduquer

Du 23 novembre 2019 jusqu'au 29 juin 2020, le musée propose une nouvelle exposition temporaire à ses publics. Cette exposition est en lien avec les 250 ans des poêles à tricoter. Il ne s'agit pas d'évoquer une nouvelle fois le passé mais plutôt d'amener nos visiteurs à participer à un « tricotage » d'idées. Dans l'esprit de J.F. Oberlin, l'éducation de nos enfants ouvrira la voie à des modes de pensées où l'homme est au centre de la Création, confiant dans son avenir et acteur de son destin.

Le Musée Oberlin sur internet : <http://musee-oberlin.org>



POUR EN SAVOIR PLUS : <http://cc.valleedelabruche.fr/>

Directeur de publication : Pierre Grandadam - Rédacteur en chef : Pierre Grandadam - Comité de rédaction : Alain Ferry, Jean-Bernard Pannekoecke, Alice Morel, Marc Scheer, Eric Muziotti, Anne-Catherine Ostertag, Jean-Sébastien Laumond - Rédaction : Jean-Paul Lahaye - Mise en pages et fabrication : Bernadette Bayle Communication, Dingsheim - Impression : OTT Wasselonne / ISSN 1293-3155 dépôt légal 4<sup>ème</sup> trimestre 1998 - Crédit photos : Couverture : Stéphane Spach - Photothèque de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche - Denis Betsch - Alain Huber - Photothèque de l'Office de Tourisme de la Vallée de la Bruche - PETR Bruche Mossig - PROVAL - « Notre cairn » - Ferme-auberge de La Perheux - Isabelle Decombe - Climax - Musée Oberlin - Contact : Communauté de communes de la Vallée de la Bruche - 114, Grand'Rue 67130 Schirmeck - Tél. : 03 88 97 86 20 - E-mail : [contact@valleedelabruche.fr](mailto:contact@valleedelabruche.fr) - Site internet : [www.cc.valleedelabruche.fr](http://www.cc.valleedelabruche.fr)

